

Attentats de Toulouse : commémoration sous le signe de l'émotion



Emotion, hier à Toulouse, pour la commémoration républicaine à la mémoire de victimes de Merah en mars 2012. / Photo DDM, Frédéric Charmeux

À la mémoire des victimes de Merah, lors des attentats de mars 2012 à Toulouse et Montauban, une commémoration républicaine a eu lieu, hier à midi, au square Charles de Gaulle dans le centre de la Ville rose. Le maire de Toulouse Jean-Luc Moudenc, le préfet de région Pascal Mailhos, la présidente de la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées Carole Delga et le président du Conseil départemental Georges Méric ont déposé une gerbe de fleurs devant le magnolia, planté par François Hollande, le 17 mars 2013 en

présence de l'ancien maire de Toulouse Pierre Cohen.

300 personnes

Près de 300 personnes, dont de nombreux élus, ont assisté à cette cérémonie minimaliste mais empreinte d'émotion. Une voix a égrené le nom des victimes de ces actes terroristes perpétrés les 11, 15 et 19 mars 2012 : Imad Ibn Ziaten, Abel Chennouf, Mohamed Legouad, Jonathan Sandler, Gabriel Sandler, Arie Sandler, Myriam Monsonégo. La commémoration républicaine s'est terminée après

une minute de silence.

« La République vaincra », a twitté dans la foulée Georges Méric, alors que Carole Delga assure : « Nous n'oublierons jamais ». Par ailleurs, comme chaque année, une soirée commémorative, coorganisée par le conseil représentatif des institutions juives de France (Crif) et la mairie de Toulouse, se déroulera le 21 mars à la Halle aux Grains à Toulouse à partir de 20 heures. Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur, présent, sera attendu à la tribune.

G.C.

ABDELKADER MERAH FAIT APPEL

Abdelkader Merah va faire appel de son renvoi devant la cour d'assises spéciale, accusé de complicité dans les assassinats terroristes commis par son frère Mohamed à Toulouse et Montauban, a annoncé hier son avocat Éric Dupond-Moretti.

POUR ALLER PLUS LOIN
Journal numérique : cliquez sur la photo pour voir une vidéo et un diaporama.

Tarn-et-Garonne

À Moissac, le jihadiste arrêté par le Raid a été écroué à Fleury-Mérogis

l'essentiel ▼ Fiché S et assigné à résidence, un Moissagais et son épouse ont été arrêtés cette semaine lors d'une opération menée par le Raid et transférés dans les locaux du parquet antiterroriste de Paris. Le jeune converti a été placé en détention à la prison de Fleury-Mérogis.

Agissant dans le cadre d'une commission rogatoire délivrée par un juge du parquet antiterroriste de Paris, l'opération menée, il y a quelques jours, par les policiers du Raid pour interpellier le couple de Moissagais radicalisé, n'est pas passée inaperçue. Mais ce n'est qu'après leurs arrestations qui ont reçu le concours d'un hélicoptère, que les autorités locales ont été informées, non sans quelques grincements de dents... Transférés dans les locaux de la DGSI de Toulouse, Sébastien A. et sa compagne ont été interrogés par les renseignements avant d'être déférés quelques jours plus tard, au parquet antiterroriste de Paris. Joint M^e Laurent Mascaras qui était jusqu'ici l'avocat de Sébastien, n'a pas caché sa surprise. « Son profil ne m'a jamais paru inquiétant, c'est un garçon doux et qui n'a jamais fait d'apologie du terrorisme », certifie l'avocat Montalbanaise qui avait œuvré pour lui éviter une incarcération après une évasion. L'histoire de ce jeune français originaire du Tarn, est pourtant troublante. En avril 2014, Sébastien, petit délinquant placé sous bracelet électronique, gagne la Syrie pour rejoindre son jeune fils et sa femme. Radicalisée, « cette dernière lui



En janvier dernier, le Moissagais, assigné à résidence, déménageait de son domicile. / Photo DDM, Max Lagarrigue

La justice s'intéresserait à ses activités durant son séjour en Syrie.

aurait dit de venir sur place s'il voulait revoir son enfant. » C'est après avoir brisé son bracelet que le jeune converti est parvenu dans la zone contrôlée par Daech. « Il m'a dit qu'il pensait alors faire un aller-retour pour aller les chercher, assure M^e Mascaras. Mais au retour, il aurait été arrêté à la frontière turque. C'est ce qui expliquerait pourquoi il n'est rentré en France que sept mois plus tard, en octobre 2014. » Cette version n'aurait pas vraiment con-

vaincu les services de renseignements qui l'auraient alors inscrit dans le fameux fichier S, qui recense les personnes susceptibles d'être un danger pour la sûreté de l'État.

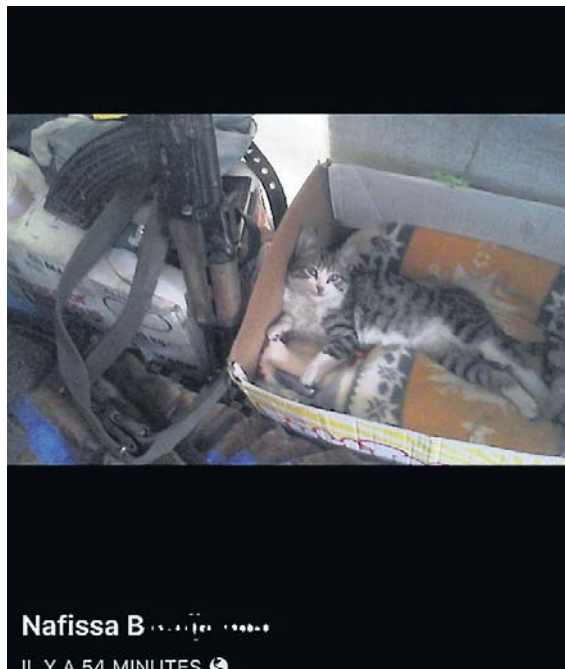
Et trois jours après les attentats du 13 novembre à Paris, il était le premier Tarn-et-Garonnais assigné à résidence avec obligation de pointer trois fois par jour à la brigade de Moissac. « Le jour même de son assignation, il était venu à mon cabinet pour préparer sa défense, car Sébas-

tien contestait en appel sa condamnation d'évasion de 2014 », assure son avocat. Quatre mois plus tard, le Moissagais a finalement été visé par une enquête judiciaire du parquet antiterroriste de Paris, et écroué à Fleury-Mérogis. Difficile, pour l'heure, de savoir ce que l'on lui reproche exactement : la justice s'intéresserait à ses activités durant son séjour en Syrie. Sa compagne a, pour l'heure, été laissée libre et est rentrée depuis peu à Moissac.

Max Lagarrigue

À MONTECH, L'AMI DE KÉVIN CHASSIN

Dans le même temps que l'arrestation de Sébastien A. à Moissac, un autre Tarn-et-Garonnais a été visé dans le cadre de l'état d'urgence par une perquisition administrative. La seizième menée dans le département depuis le 16 novembre dernier. Dans le colimateur des services de renseignements, un jeune Toulousain âgé de 25 ans, installé depuis près de dix ans à Montech. « Ce que l'on lui reproche, c'est d'être un ami d'enfance du Toulousain Kévin Chassin (alias Abou Maryam al-Firansi, qui avait rejoint Daech et s'est fait exploser, en mai 2015, dans une opération kamikaze en Irak, ndlr). Un point qu'il ne conteste pas, les deux hommes habitaient dans la même cité, à Toulouse », confirme son avocat M^e Jean-Louis Pujol qui en revanche infirme tous les autres points ayant motivé cette perquisition. « Il réfute avoir connu Mohammed Merah, et surtout avoir acquis des armes qui n'ont pas été retrouvées à son domicile » insiste M^e Pujol dont le client a été laissé libre de ses gestes.



Nafissa B. Sur le compte Facebook de Nafissa, le petit chat et la kalachnikov se côtoient. /

TOULOUSE : MÈRE ET FILLE EN SYRIE ?

La rumeur bruissait depuis quelques jours dans le quartier de Bellefontaine à Toulouse : où sont passées Nafissa et sa mère ? La réponse est arrivée, il y a quelques jours, par une photo publiée sur le compte Facebook de la Toulousaine, tout juste majeure. Un innocent chat couché dans sa pаниère au pied d'une kalachnikov, Nafissa nargue ceux qui l'ont empêchée par deux fois de rejoindre la Syrie et son organisation terroriste, Daech. Un message écrit par la jeune femme est encore plus explicite : « À l'attention de ceux qui voudraient se rendre au cham (la Syrie, ndlr) qu'Allah vous facilite car les portes commencent à se fermer [...]. Les Turcs sous tension surveillent la frontière. La situation en France et dans les pays de Kouffr (mé-

créants, ndlr) ne fera qu'empirer et malgré toute votre bonne volonté, vous n'y changerez rien. Ce qu'il faut, c'est émigrer là où se pratique la charia (loi islamique) et pratiquer le jihad fissabililah (sur le sentier d'Allah) pour éradiquer le kouffr. »

Fichée S et suivie par les services du renseignement territorial puis de la DGSI de Toulouse, la jeune toulousaine avait jusqu'au dernier moment dissimulé sa nouvelle tentative de départ.

« Elle avait déjà fait deux tentatives, témoigne une bénévole d'une association de soutien scolaire du quartier qui l'avait suivie pour qu'elle obtienne son Bac ES, via des cours du CNED. La première fois, elle était mineure, c'est

la police turque qui l'a stoppée et c'est son père, qui a sa garde, qui est allé la chercher. » Un père divorcé, patron d'un petit commerce de Bellefontaine, sous le choc. « Il lui a supprimé son portable mais cela ne l'a pas empêchée de repartir. La deuxième, fois

« Le vrai danger, c'est qu'avec ce réseau, elle peut agir en sous-marin pour recruter »

elle a été retrouvée en Hongrie. » Suivie par une association de déradicalisation, la jeune fille a alors appris à ruser. « Elle venait à l'asso pour aller sur internet et lorsque ce n'était pas possible, elle pétait les plombs », assure la bénévole qui confirme avoir été contrainte de lui interdire l'accès

des locaux. « Elle était un danger pour nos autres jeunes. » La veille de sa disparition, la jeune femme aurait demandé à une amie de vendre ses bijoux, cet argent ayant probablement servi à payer son voyage. Plus inquiétant encore, le profil de la mère de Nafissa. Cette dernière, qui avait mis en place une association de soutien aux malades musulmans de Toulouse, aurait aussi pris la route de la Syrie avec sa fille. « Le vrai danger, c'est qu'avec ce réseau qu'elle a mis en place, elle peut agir en sous-marin pour recruter », atteste cette bénévole musulmane qui œuvre aussi à la mosquée du Mirail pour éduquer les jeunes femmes contre ce phénomène sectaire de radicalisation.

M.L.